



syndicat autonome des enseignants neuchâtelois
membre du SER (syndicat des enseignants romands), de l'Intersyndicale
des Enseignants BEJUNE & de la FPS (formation professionnelle suisse)

Résolution

relative à la « mise sous tutelle » des enseignants

Du respect, svp !

L'assemblée générale du SAEN demande aux autorités scolaires :

- de manifester leur confiance et leur soutien envers les professionnels de l'éducation ;
- de rendre aux enseignants la liberté de la conduite des apprentissages, de leur rythme, du choix des moyens les mieux adaptés à l'acquisition des compétences, ainsi que dans la gestion de leur classe en limitant au strict minimum toute mesure de contrainte ;
- de faire en sorte que l'harmonisation souhaitable et la culture d'établissement ne soient pas ressenties comme des entraves, mais l'occasion d'un enrichissement par le partage des initiatives.

(Résolution adoptée à l'unanimité moins une abstention!)

Colombier, le 1^{er} novembre 2017